

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission d'enquête sur les liens existants entre les représentants de mouvements politiques et des organisations et réseaux soutenant l'action terroriste ou propageant l'idéologie islamiste

- Table ronde, à huis clos, réunissant M. Éric Chevallier, ambassadeur de France en Égypte, M. François Delattre, ambassadeur de France en Allemagne, M. Patrick Maisonnave, ambassadeur de France en Arabie Saoudite et Mme Hélène Tréheux-Duchêne, ambassadrice de France au Royaume-Uni..... 2
- Présences en réunion..... 14

Jeudi

6 novembre 2025

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 25

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de
M. Laurent Jacobelli,
Vice-président de la
commission**



La séance est ouverte à quatorze heures.

M. Laurent Jacobelli, président. Messieurs les ambassadeurs, madame l'ambassadrice, pour appréhender la menace islamiste, il nous a semblé utile de la replacer dans un contexte européen et international afin de disposer d'une vision plus complète sur les stratégies à l'œuvre et leurs caractéristiques selon les contextes nationaux. Nos échanges compléteront ainsi les éléments dont nous disposons depuis la publication du rapport sur les Frères musulmans et l'islamisme politique en France par le ministère de l'intérieur en mai dernier.

L'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires impose aux personnes auditionnées par une commission d'enquête de prêter le serment de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

(MM. Éric Chevallier, François Delattre et Patrick Maisonnave et Mme Hélène Tréheux-Duchêne prêtent successivement serment.)

M. Éric Chevallier, ambassadeur de France en Égypte. Je commencerai par répondre aux deux questions qui nous ont été envoyées : quel est l'état actuel de la menace terroriste islamiste dans les pays où nous représentons la France ? Quelles y ont été les éventuelles conséquences du 7-October ?

Avec toute la prudence nécessaire sur ces sujets, la plupart des experts estiment que la menace terroriste en Égypte est relativement contrôlée aujourd'hui. Cela n'a pas toujours été le cas, loin de là. Assez récemment encore, l'Égypte faisait face à une très importante menace terroriste, qui s'est malheureusement concrétisée par de nombreux attentats. Ceux-ci n'ont pas épargné la France puisque l'un d'entre eux, perpétré au centre du Caire le 22 février 2009, a causé la mort d'une jeune Française, Cécile Vannier, et blessé 25 personnes ; une instruction est toujours en cours.

Nous pourrions malheureusement égrener tout une liste d'attentats, notamment durant les années 2010, avec une attaque à la voiture piégée et une opération suicide en 2013 au Caire, le crash d'un avion reliant Charm el-Cheikh à la Russie, l'attentat contre l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, le 11 décembre 2016, durant la messe dominicale qui a fait vingt-sept morts et quarante-neuf blessés.

Ce sont des mouvements djihadistes, sous des appellations différentes – Al-Qaïda, Wilayat Sinaï, qui s'est affiliée à Daech en 2014, Jihad islamique, Jamaa Islamiya –, qui sont soupçonnés d'avoir été les auteurs de ces événements tragiques.

Il est à noter que, notamment au cours de la période 2015-2022, une campagne antiterroriste de très grande ampleur a été menée par les autorités égyptiennes contre la principale menace d'alors : celle de la Wilayat Sinaï. Les autorités considèrent aujourd'hui que, pour l'essentiel, elle a été éliminée.

Pour ce qui est des évolutions depuis le 7-October, l'Égypte n'a pas connu de regain significatif de menaces, mais les autorités sont évidemment très attentives. On peut noter deux événements, jusqu'à présent isolés : le 8 octobre 2023, un attentat a causé la mort de deux touristes israéliens à Alexandrie et de leur guide ; plus récemment, le 20 juillet 2025, dans un quartier populaire du Caire, les forces de l'ordre sont intervenues contre des membres de Hasm, branche armée des Frères musulmans que certains pensent basée en Turquie. Cette opération a

donné lieu à un échange de tirs qui s'est soldé par la mort de deux des suspects et d'un passant, un officier de police ayant également été blessé.

M. François Delattre, ambassadeur de France en Allemagne. C'est un grand honneur pour moi de m'exprimer devant vous aux côtés de mes collègues. À titre liminaire et au-delà de la réponse aux questions qui nous ont été adressées, j'exprimerai trois observations.

Premièrement, nous constatons la présence en Allemagne de groupes islamistes qui déploient des stratégies tout à fait comparables, dans l'ensemble, à celles dont il est fait état en France dans le rapport du ministère de l'intérieur sur les Frères musulmans. Ces groupes, qui se veulent légalistes, gèrent sur le territoire allemand, et particulièrement dans l'ex-Allemagne de l'Ouest un réseau de structures culturelles, culturelles et éducatives qui vise à exercer une influence sur la société.

Sur le plan politique, et sans vouloir être trop schématique, il est un fait que certains de ces groupes cherchent à instrumentaliser l'islamophobie pour donner des consignes de vote et ainsi faire peser ce qu'ils appellent, explicitement ou implicitement selon le cas, le « vote musulman », avec un succès qui semble à ce jour relativement limité.

Je dois signaler une spécificité allemande : l'importance de la diaspora turque dans ce pays, qui comprend quelque 2,8 millions de personnes et qui est majoritairement acquise au parti islamique AKP – Parti de la justice et du développement – du président Erdoğan. Je précise que l'Allemagne compte environ 5,5 millions de musulmans, dont 3 millions sont de nationalité allemande. Cette spécificité se traduit dans les mouvements islamistes actifs en Allemagne de deux manières notamment : c'est la communauté islamique Millî Görüş, proche de l'AKP, qui est la mieux représentée en Allemagne. Ce groupe prône une idéologie proche de celle des Frères musulmans, mais s'en distingue par ses positions nationalistes turques. Si le vote de la diaspora turque en Allemagne portait traditionnellement plutôt vers des partis de gauche, il tend à évoluer progressivement vers la droite de l'échiquier politique : l'Union chrétienne-démocrate (CDU), voire l'AfD – Alternative pour l'Allemagne.

Je tempérerai quelque peu les deux précédentes observations en notant que nous n'avons, à ce stade, pas de signal d'entrisme réel de ces mouvements dans les partis politiques allemands. Ce sujet est, du reste, assez peu évoqué dans la presse ou dans l'opinion publique allemande. Le parti politique Dava – Alliance démocratique pour la diversité et le renouveau –, lui-même proche du pouvoir turc, n'a connu qu'un succès très limité en Allemagne lors des élections européennes de 2024. Il n'a présenté qu'un seul candidat aux élections locales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, candidat qui a du reste été écarté par la commission électorale locale.

M. Patrick Maisonnave, ambassadeur de France auprès du royaume d'Arabie Saoudite. Je rappelle d'abord, car on a tendance à l'oublier, que l'Arabie Saoudite a elle-même été frappée par plusieurs vagues de terrorisme depuis la fin des années 1970. On compte en effet, depuis 1979, une cinquantaine d'attentats sur le sol saoudien. Cette menace est aujourd'hui limitée, d'abord parce que les services de renseignement et de sécurité sont devenus beaucoup plus performants dans l'identification des réseaux, ensuite parce qu'il a été décidé en 2014 d'interdire les Frères musulmans sur le territoire saoudien, ce mouvement étant classé comme organisation terroriste au même titre que la branche saoudienne du Hezbollah ou, évidemment, l'organisation Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA).

Cette menace est largement jugulée mais elle n'a pas disparu. Les services restent très actifs sur le territoire saoudien et continuent à identifier et à démanteler des cellules terroristes. Ce qu'on craint le plus sont les actions commises par des personnes isolées – les « loups solitaires », comment on dit aujourd'hui. Les échanges que nous avons avec les autorités saoudiennes et les analyses de notre propre service de renseignement laissent penser qu'il existe aujourd'hui une menace diffuse, et peut-être même en augmentation du fait d'un regain d'activité de l'organisation Al-Qaïda dans la péninsule Arabique, qui a désormais à sa tête un Yéménite. On observe effectivement entre Al-Qaïda dans la péninsule Arabique et le mouvement houthi au Yémen des rapprochements qu'on pourrait qualifier de rapprochements d'opportunité.

La vigilance est donc accrue, surtout dans le contexte de l'après 7-October. Il y a dans l'opinion saoudienne comme dans celle des autres pays arabes une sensibilité à la question palestinienne, et donc une vigilance renforcée dans le domaine du contre-terrorisme, le prince héritier Mohammed ben Salmane ne faisant pas mystère de sa volonté de normaliser les relations avec Israël. Ces prises de position, même si elles ont été un peu mises sous le boisseau depuis le début de l'intervention à Gaza, créent néanmoins des tensions qui justifient la vigilance des autorités saoudiennes.

Il faut avoir conscience du fait que si l'Arabie Saoudite a pu être considérée par le passé comme associée à une certaine forme de prosélytisme et au financement d'organisations terroristes, ou du moins d'un islam wahhabite et radical, nous avons changé d'époque : ce pays est engagé dans une logique de modernisation économique, sociale et sociétale, et le prince héritier assume désormais une vraie prise de distance vis-à-vis du pouvoir religieux, dont il a, en réalité, pris le contrôle. L'image de promoteur à travers le monde d'un islam radical qui colle à l'Arabie est en train de s'estomper, précisément parce que les autorités saoudiennes, et le prince héritier au premier chef, ont pris des mesures pour mettre fin au soutien qui a pu être apporté par le passé, sinon par l'État saoudien, du moins par des groupes privés en Arabie, à un certain nombre de groupes et d'actions dans le monde.

Mme Hélène Tréheux-Duchêne, ambassadrice de France au Royaume-Uni. La menace terroriste islamiste constitue évidemment un sujet de coopération très étroite avec la France. Bien présente au Royaume-Uni, cette menace a largement changé d'aspect : depuis 2020, le MI5, c'est-à-dire les services de sécurité intérieure, et la police ont déjoué dix-neuf attaques ; le nombre d'enquêtes est en augmentation. Ces chiffres recouvrent toutefois toutes les formes de terrorisme, notamment celles qui proviennent de groupes d'extrême droite violents, qui en constituent une part non négligeable.

La menace est maintenant moins le fait d'organisations centralisées comme Al-Qaïda et l'État islamique, que d'une radicalisation en ligne et autonome. En 2024, un cinquième des arrestations dans le cadre des enquêtes terroristes concernait des jeunes de moins de 17 ans. La frontière entre les actes terroristes et criminels devient de plus en plus difficile à tracer.

La menace du terrorisme islamiste au Royaume-Uni dépend des intentions et des capacités d'Al-Qaïda et de l'État islamique à l'égard du pays. Les services britanniques établissent deux constats : certaines franchises de l'État islamique et d'Al-Qaïda n'ont pas renoncé à mener des attentats en Europe – c'est notamment le cas de l'État islamique au Khorassan, d'obédience afghane ; le Royaume-Uni est, en Occident, moins menacé que ne peuvent l'être les États-Unis ou l'Europe occidentale. Ils prennent toutefois la question au sérieux et ont pris des mesures en créant un centre d'opérations qui regroupe à Londres les forces du MI5, du MI6 et du GCHQ (Government Communications Headquarters). Ils

appliquent également une réponse judiciaire : 234 personnes ont été interpellées entre juillet 2024 et 2025 pour des actions liées au terrorisme et 257 personnes sont détenues pour des infractions liées au terrorisme, dont 61 % sont considérées comme liées à l'islamisme extrémiste, 29 % à l'extrême droite, et 10 % à d'autres idéologies.

L'attaque terroriste du 7 octobre 2023 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'état de la menace terroriste globale au Royaume-Uni. En revanche, l'attentat contre une synagogue de Manchester, le 2 octobre dernier, a rappelé que la menace spécifiquement dirigée contre la communauté juive et les lieux de culte avait augmenté.

Historiquement, la présence des Frères musulmans au Royaume-Uni est ancienne, avec une implantation remontant aux années 1950 et 1960, à l'époque où des étudiants et des exilés politiques fuyaient la répression au Moyen-Orient. Elle s'est renforcée plus récemment à la chute de Mohamed Morsi.

Les Frères ont développé dès le début des années 1960 une stratégie connue, consistant à créer des organisations répondant aux besoins des communautés musulmanes, et ont également mené une alliance avec des organisations islamistes enracinées dans l'héritage musulman de l'Asie du Sud-Est. Deux tiers des musulmans britanniques sont en effet originaires du sous-continent indien, ce qui a également facilité l'implantation des mouvements islamiques d'Asie du Sud-Est.

Les Britanniques jugent que la mouvance frériste a une stratégie non-violente de contrôle des *charities*, c'est-à-dire des organisations caritatives. Ils ne voient pas, ou très peu, dans cette pénétration rampante de la société une dimension terroriste. Cette stratégie a été complétée assez récemment par des campagnes publiques menées dans le champ politique et plus nettement orientées : soutien à la Palestine, hostilité à la politique de lutte contre la radicalisation, dénonciation de l'islamophobie et effort de structuration d'un « vote musulman ».

La position des autorités britanniques a évolué progressivement. En 2014, le rapport de John Jenkins, alors ambassadeur en Arabie Saoudite, a clarifié les choses en qualifiant le frérisme de menace pour la sécurité du Royaume-Uni mais n'a suscité que très peu de réactions. La société britannique est multiculturelle, elle n'est pas laïque et il est difficile pour les autorités britanniques d'imaginer comment intervenir. Depuis le 7-October, toutefois, un certain nombre de réactions se sont manifestées.

Pour ce qui est des partis politiques, il s'est produit, à la suite du 7-October, une aggravation des divisions au sein du Parti travailliste. Après l'époque Corbyn, le premier ministre Keir Starmer, qui avait été très actif dans la décorbynisation, s'est montré très attentif à affirmer une rupture forte sur la question de la lutte contre l'antisémitisme, conçue comme une priorité de son action, tout en préservant une approche libérale des relations avec l'islam. Il a cependant été jugé insuffisamment engagé sur la question de Gaza. M. Corbyn a créé un nouveau parti, dénommé Your Party, rejoint par quatre ou cinq députés indépendants élus en 2024 après avoir fait campagne uniquement sur la question de Gaza. Les statistiques montrent que, dans les vingt circonscriptions où la population musulmane était la plus importante en juillet 2024, le score des travaillistes a baissé de façon importante.

M. Matthieu Bloch, rapporteur de la commission d'enquête. Madame l'ambassadrice, messieurs les ambassadeurs, je tiens, au nom de la représentation nationale, à

vous remercier pour le travail que vous effectuez pour porter la parole de la France et pour le soin tout particulier que vous apportez à nos ressortissants.

En 2013 et 2014 respectivement, l'Égypte et l'Arabie Saoudite ont qualifié le mouvement des Frères musulmans d'organisation terroriste. Quels ont été les effets de cette qualification ? Suite à son interdiction, l'organisation des Frères musulmans exerce-t-elle encore une influence dans ces pays et observe-t-on une reconfiguration de la mouvance ?

M. Éric Chevallier. L'Égypte a classé la confrérie comme organisation terroriste le 26 décembre 2013. De ce fait, les dirigeants de la confrérie sont passibles de la peine de mort et ses militants peuvent encourir cinq ans de prison. Quelque temps après, le 9 août 2014, la Haute Cour constitutionnelle a prononcé la dissolution de Liberté et justice, le parti politique qui est l'émanation des Frères musulmans. Auparavant, l'organisation elle-même avait été dissoute en septembre 2013 et ses avoirs gelés, ainsi que ses financements.

Cela s'est accompagné de mesures plus larges, dans le cadre d'une vaste campagne sécuritaire. Il y a eu des affrontements violents entre l'armée et les fréristes, qui auraient provoqué environ 1 400 morts chez les Frères musulmans ; 2 000 militants de la confrérie auraient été arrêtés. Ce mouvement s'est poursuivi ; même s'il faut employer les chiffres avec prudence, entre l'été 2013 et l'été 2015, 40 000 personnes environ auraient été arrêtées, dont les trois quarts seraient des Frères musulmans. Des condamnations à mort ont été prononcées, notamment celle de l'ancien président Mohamed Morsi, issu de la confrérie.

Le système politique et le régime égyptiens actuels sont nés d'une réponse à l'année où les Frères musulmans ont été au pouvoir, entre mi-2012 et mi-2013, à laquelle ont mis fin les autorités qui sont aujourd'hui au pouvoir depuis environ une décennie. L'attitude du pouvoir vis-à-vis de la confrérie est donc celle d'une hostilité claire et forte ; la quasi-totalité des dirigeants et des principaux militants sont décédés, emprisonnés ou partis à l'étranger.

Il est compliqué de savoir quelle est désormais l'influence réelle de la confrérie dans le pays. Aucun chiffre ne peut être considéré comme totalement fiable. On peut cependant dire que cette influence est sans aucun doute faible. Elle repose sur des médias et des réseaux basés à l'étranger, notamment à Londres. Quelques activités de soutien social persistent sans doute, mais à très bas bruit. On sait qu'il s'agissait d'un grand outil d'influence des Frères musulmans dans les décennies passées. L'influence de la confrérie est très résiduelle mais elle est surveillée extrêmement étroitement par les autorités et le système militaro-sécuritaire égyptien.

Je rappelle pour mémoire que la confrérie a été fondée à Ismaïlia en 1928 par Hassan al-Banna, instituteur venu du delta du Nil. C'était une double réaction à l'égard de l'Occident, d'une part contre le protectorat britannique et, d'autre part, contre l'implication des pays occidentaux dans la gestion du canal de Suez.

M. Patrick Maisonnave. Le mouvement a été interdit en Arabie saoudite en 2014. Précédemment, un certain nombre de cadres de la confrérie persécutés sous Nasser y avaient trouvé refuge ; mais deux épisodes historiques particulièrement importants ont pesé sur l'évolution des relations entre le royaume et les Frères musulmans.

Tout d'abord, un différend majeur est apparu lors de la première guerre du Golfe, la confrérie s'opposant à toute intervention occidentale.

Ensuite, les attentats du 11 septembre 2001 ont ouvert une nouvelle phase de répression contre les Frères musulmans, qui s'est accentuée lors de l'arrivée de Morsi au pouvoir.

Le décret royal de 2014 est particulièrement répressif à l'égard des mouvements terroristes en général et des Frères musulmans en particulier. Il comprend une série d'interdictions, dont celle de financer les mouvements affiliés aux Frères musulmans, aussi bien en Arabie saoudite qu'à l'étranger. Il est prohibé de fournir des armes à cette mouvance et ses réunions sont interdites, de même que le fait d'héberger ses membres ou sympathisants. Enfin, il est interdit de diffuser des messages de soutien aux Frères musulmans sur internet et sur les réseaux sociaux. Ce pays est l'un des plus connectés au monde ; les réseaux sociaux y sont particulièrement contrôlés, mais les Saoudiens y sont très actifs. Un tweet de soutien aux Frères musulmans ou le simple retweet d'un compte qui leur est associé est passible de poursuites, ce soutien pouvant constituer une atteinte à la sûreté de l'État. Les peines sont particulièrement lourdes et peuvent aller jusqu'à la peine de mort.

Depuis que ce décret est appliqué, il n'y a évidemment plus de lien officiel entre le royaume et cette mouvance. De façon plus générale, il n'y en a plus avec l'islam radical ni avec le financement de celui-ci.

En 2018, la France avait organisé à Paris une grande conférence sur la lutte contre le financement du terrorisme, à laquelle une centaine de pays avaient participé – dont l'Arabie saoudite. À la suite de cela, les Saoudiens se sont dotés en 2022 d'un haut comité chargé de superviser les financements à destination des communautés islamiques à l'étranger. Il est composé notamment de membres des services de renseignement et du ministère des affaires étrangères, sous l'autorité de la Cour royale. Il s'agit d'éviter autant que faire se peut que des financements ne tombent entre les mains de mouvements affiliés de près ou de loin aux organisations terroristes, et en particulier aux Frères musulmans.

Il faut être conscient qu'on a changé d'époque en Arabie saoudite. Le clergé a été repris en main. Les prêches, tant dans les mosquées que sur les réseaux sociaux, sont étroitement contrôlés par le pouvoir. Ce dernier est très vigilant quant à l'influence de la confrérie, non seulement en Arabie mais aussi dans le reste du monde.

Le pays prône désormais un islam renouvelé et apaisé. Très influente au sein de la Ligue islamique mondiale, l'Arabie saoudite a poussé celle-ci à se réformer. Alors qu'elle était auparavant le vecteur principal d'un islam salafiste, radical, cette Ligue fait désormais la promotion de l'islam « du juste milieu » – ce qui est cohérent avec les transformations entreprises par le royaume sous l'autorité du prince héritier. C'est aussi une affaire d'image pour l'Arabie saoudite, qui veut mettre fin à celle d'un pays rigoriste.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. L'entrisme pratiqué par les Frères musulmans au sein même des pays occidentaux et leur influence sur la sphère politique sont-ils l'objet d'une attention particulière dans les États dans lesquels vous êtes en poste ?

M. Éric Chevallier. Il est très clair que, pour les autorités égyptiennes, l'influence de la confrérie est un sujet de préoccupation majeur, aussi bien dans le pays que du fait de son réseau international. Comme l'Europe est à la fois un voisin et un partenaire très important, ces autorités sont évidemment attentives à la présence et aux réseaux des Frères musulmans.

Ils nous en parlent et nous sollicitent à ce sujet, à tous les niveaux – aussi bien lors des contacts entre les différents services que lors de ceux que l'équipe politique de l'ambassade et moi-même pouvons avoir. Il y a un intérêt et une préoccupation, qui se traduisent par des échanges entre les instances concernées des deux pays.

M. Patrick Maisonnave. Pour l'Arabie Saoudite, la vigilance sur les activités des Frères musulmans commence par la péninsule Arabique, où des États sont réputés leur être proches – tout particulièrement le Qatar. La place qu'ils occupent dans ce pays et le soutien qui leur y est apporté a constitué une véritable source de tension, ce qui a d'ailleurs conduit au blocus du Qatar il y a quelques années.

Les quelques Saoudiens membres de la confrérie installés à l'étranger, en particulier à Londres, sont surveillés par les autorités saoudiennes. Comme je l'ai indiqué, celles-ci suivent attentivement les contenus publiés sur les réseaux sociaux, aussi bien dans le royaume qu'à l'étranger. Elles surveillent également les financements, car il s'agit de préserver l'image du royaume et de l'islam qu'elles veulent désormais promouvoir.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. Monsieur Delattre, madame Tréheux-Duchêne, les stratégies des mouvements islamistes pour influencer sur les politiques publiques et sur les élus, en particulier les élus locaux, décrites dans le rapport sur les Frères musulmans et l'islamisme politique en France publié par le ministère de l'intérieur vous semblent-elles similaires à celles mises en œuvre par ces mêmes mouvements dans les pays dans lesquels vous exercez vos fonctions ? Certains groupes politiques entretiennent-ils davantage de liens avec des mouvements ou des individus promouvant l'idéologie islamiste ?

Mme Hélène Tréheux-Duchêne. La mouvance islamiste est importante au Royaume-Uni. Elle a des liens nombreux avec les pays d'origine. Les Britanniques le savent et les surveillent – on peut faire leur faire confiance pour avoir de bons services de renseignement.

Les islamistes au Royaume-Uni bénéficient de gros soutiens extérieurs, notamment du Qatar et de la Turquie, mais on assiste aussi à des actions de contre-influence, par exemple menées par les Émirats arabes unis.

La méthode retenue est l'islamisation rampante, c'est-à-dire le fait de pénétrer la société par le biais des *charities*.

Même si nous sommes voisins, la société britannique est extrêmement différente de la nôtre. Chacun vit dans sa communauté, qui peut être géographique ou religieuse. La police dialogue directement avec les imams, qui jouent le rôle d'officier d'état civil lorsqu'ils célèbrent des mariages, comme le font les prêtres anglicans : il n'y a pas d'état civil en tant que tel au Royaume-Uni et les communautés ont des compétences extrêmement importantes.

Il y a une volonté de respecter la communauté et la religion des uns et des autres. L'anglicanisme est religion d'État, mais le roi Charles III se dit défenseur des différentes religions. La communauté est la structure de base. Les Frères musulmans essayent bien entendu de s'appuyer sur les différentes organisations liées à cette dernière, dont les associations caritatives – ce qui leur permet de lever des fonds et de bénéficier d'avantages fiscaux substantiels. La charité est un élément important dans la culture anglo-saxonne, de même que dans les milieux musulmans.

Les services britanniques ne s'occupent pas de l'islamisme politique tant qu'il n'y a pas de dimension terroriste. Comme je l'ai déjà indiqué, des campagnes publiques à caractère politique ont été récemment menées. S'agissant des *charities*, il faut savoir que les musulmans donnent proportionnellement bien plus que la moyenne des Britanniques. Le nombre de *charities* a augmenté.

S'agissant de la pénétration du pouvoir politique, une très forte suspicion a pesé pendant longtemps sur le parti travailliste à l'époque de Corbyn. Keir Starmer s'est attaché à « décorbyniser » le parti. Son équipe est très engagée sur cette question. Son directeur de cabinet est le fondateur de Labour Friends of Israel. Il y a donc une volonté de ne pas laisser qui que ce soit avoir la main sur l'action du parti travailliste.

Cela a conduit le parti à avoir une réaction extrêmement prudente à l'égard de la situation à Gaza après le 7-October – réaction jugée d'ailleurs trop prudente par une grande partie de son électorat. Alors même que le Royaume-Uni en avait été la puissance mandataire, il a eu une attitude plutôt suiviste par rapport à la France. Face à des manifestations plus importantes et plus violentes, le gouvernement a adopté une définition de l'extrémisme plus large que celle qui était en vigueur depuis 2011, afin de cibler davantage d'organisations et d'en dissoudre certaines. Tel a notamment été le cas de la branche britannique de Hizb ut-Tahrir, qui avait pris position en faveur des actions violentes du Hamas. Le gouvernement a également adopté une attitude très agressive contre le groupe Palestine Action.

Le gouvernement travailliste a donc veillé à prendre ses distances et à ne pas se laisser inféoder.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. Lors de son audition, Omar Youssef Souleimane a indiqué que la flottille pour Gaza était pilotée par Zaher Birawi, qui est installé à Londres. Connaissez-vous ce personnage ?

Mme Hélène Tréheux-Duchêne. Non. Nous allons vérifier, mais je crois qu'ils étaient nombreux à piloter cette flottille.

M. François Delattre. En Allemagne, les stratégies des mouvements islamistes sont tout à fait comparables à celles que l'on observe en France en ce qui concerne l'influence sur les structures sociales, comme les mosquées ou les associations pour la jeunesse.

S'agissant du « vote musulman » et de l'influence dans les structures sociales, les Frères musulmans et la communauté islamique Millî Görüs donnent des consignes de vote de manière explicite, afin de peser dans le débat politique. En revanche, certains groupes appellent à ne pas voter, considérant qu'il faut refuser de reconnaître les institutions démocratiques allemandes. Mais ils sont minoritaires. Ce fut le cas en février 2025 du groupe Realität Islam, proche du groupe islamiste sunnite Hizb ut-Tahrir – qui est du reste interdit en Allemagne depuis 2003. De manière générale, à l'instar de ce qui est relevé dans le rapport sur les Frères musulmans en France, les mouvements fréristes en Allemagne encouragent leurs affiliés à participer à la société et à occuper des postes clés dans les domaines économiques, sociaux et politiques, avec pour objectif de maximiser leur influence.

En ce qui concerne l'entrisme dans les partis allemands, nous ne disposons pas d'éléments particuliers témoignant d'une influence réelle de ces groupes sur les partis ou sur les acteurs politiques allemands. Je le disais, seul le parti Dava, créé en 2024 et dont l'idéologie islamiste est proche de celle du pouvoir turc, a présenté un candidat en Rhénanie du

Nord-Westphalie pour les élections européennes, et cette candidature a été rejetée par la commission électorale locale.

Un mot sur la menace terroriste en Allemagne, parce que la situation évolue. Le pays reste confronté à une menace terroriste islamiste élevée, notamment de la part de l'État islamique et de ses organisations régionales.

Cinq attentats islamistes ont été perpétrés en 2024 et 2025 et, bien que le nombre de personnes identifiées comme représentant une menace à proprement parler soit resté stable depuis environ trois ans, les autorités allemandes considèrent que le niveau de cette menace a augmenté. Du reste, pas plus tard que le week-end dernier, un ressortissant syrien affilié à l'État islamique a été arrêté à Berlin, car il était soupçonné de planifier un attentat.

L'attaque terroriste du 7 octobre 2023 a eu au moins deux effets sur la menace islamiste. D'une part, elle a été utilisée par les groupes islamistes pour alimenter leurs discours dénonçant l'oppression et l'exclusion que subissent, selon eux, les personnes de confession musulmane au sein de la société allemande. D'autre part, elle a conduit à une extension des activités du Hamas et du Hezbollah en Allemagne, malgré leur interdiction.

M. Laurent Jacobelli, président. On a souvent lu ou entendu que les institutions européennes étaient une proie privilégiée des mouvements islamistes radicaux, qui souhaitent les influencer. La France est particulièrement vigilante sur ce point. Quelle est la position de l'Allemagne vis-à-vis de cet entrisme probable dans les institutions européennes ?

M. François Delattre. L'Allemagne mobilise à la fois des outils préventifs et répressifs.

Sur le plan préventif, les autorités ont mis en place plusieurs formats de dialogue, dont la Conférence allemande sur l'islam, qui fonctionne toutes choses égales par ailleurs sur des bases assez proches du Forum de l'islam de France, l'un et l'autre puisant manifestement à des philosophies voisines. De même, l'État fédéral finance des cursus de formation des imams, comme l'Isamkolleg, fondé en 2019 et situé à Osnabrück, dans le Land de Basse-Saxe.

Sur le plan répressif, les autorités allemandes mobilisent l'outil de l'interdiction d'associations culturelles. La plus récente a eu lieu pas plus tard qu'hier, avec la dissolution par le ministère fédéral de l'intérieur de l'association Muslim Interaktiv, accusée de s'opposer à l'ordre constitutionnel, de rejeter les droits des femmes et de prôner la haine d'Israël.

En revanche, la dimension proprement européenne de cette problématique ne ressort pas avec beaucoup de force à Berlin.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. Outre l'interdiction des Frères musulmans, les pays dans lesquels vous exercez vos fonctions disposent-ils d'outils et de moyens spécifiques pour surveiller et prévenir l'influence des mouvements islamistes séparatistes ? Ces mesures vous paraissent-elles efficaces et pourraient-elles s'appliquer en France pour compléter celles déjà existantes ?

M. Éric Chevallier. En Égypte, la réponse est très sécuritaire. Il y a aussi une dimension de prévention et de lutte contre la radicalisation, notamment au sein de la très grande institution musulmane qu'est Al-Azhar, qui est non seulement une mosquée très importante mais aussi un lieu d'enseignement scolaire et universitaire, et qui est considérée comme la

principale institution religieuse musulmane dans le monde sunnite ; son rayonnement est très large, y compris dans des pays d'Asie, tels que l'Indonésie ou la Malaisie.

Il existe désormais au sein d'Al Azhar un centre de prévention de la radicalisation, dirigé par une femme, qui n'est pas une instance gouvernementale - Al Azhar étant formellement indépendante des autorités. Cette structure indique avoir pour objectifs la prévention, la réponse au discours radical, ainsi que la promotion d'un islam qui refuse l'action violente.

M. François Delattre. Les moyens utilisés par le gouvernement allemand sont de trois types. L'aspect préventif, tout d'abord, est lié à la Conférence allemande de l'islam que je citais, et qui doit permettre à l'État fédéral de trouver les voies d'un dialogue avec la communauté musulmane dans sa diversité et de prévenir les conflits.

S'agissant de l'aspect répressif, j'ai cité la récente dissolution de l'association Muslim Interaktiv. L'Allemagne s'est engagée avec un certain retard dans le volet répressif qui est ici, pour des raisons liées à l'histoire du pays, traditionnellement jugé plus sensible et moins évident. Néanmoins, elle étoffe progressivement sa politique dans ce domaine.

Le troisième aspect a trait au renseignement, qui est une dimension essentielle. L'Allemagne dispose d'un cadre légal limité de lutte contre l'influence des mouvements islamistes légalistes : les enquêtes ne peuvent être menées que si un lien avec une menace violente est directement établi. Des contraintes légales fortes s'imposent au renseignement allemand, en réaction à la période nazie mais aussi à celle de l'Allemagne de l'Est, en particulier de la Stasi : les règles en matière de durée du stockage et de traitement des données sont par exemple beaucoup plus strictes qu'en France.

M. Patrick Maisonnave. En Arabie Saoudite, l'aspect préventif est très important. Il s'agit de promouvoir un islam qui n'est plus, qui ne doit plus être radical. Sur ces sujets, vous pourriez utilement prendre contact avec le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, qui était le vecteur principal de cet islam radical et qui promeut désormais un autre islam – du reste, la Ligue s'abstient de financer des mouvements liés à l'islam radical à l'étranger.

L'appareil répressif y est certes important, je n'y reviens pas, avec, comme ailleurs, une surveillance des individus, des contenus sur internet, des réseaux et des financements.

Il convient de mentionner également la coopération entre pays, notamment entre l'Arabie Saoudite et la France. Elle était plus intense après les attentats de Paris et de Nice, mais elle reste significative en ce qui concerne le repérage des Français présents sur le territoire saoudien : certains sont fichés S, mais d'autres viennent simplement parfaire leur parcours académique, notamment à l'université de Médine. Nos services échangent entre eux pour assurer la surveillance de ces profils.

Mme Hélène Tréheux-Duchêne. Les Britanniques ont développé plusieurs stratégies. Leurs moyens de surveillance et de renseignement sont puissants et s'appuient, en matière de lutte contre le terrorisme, sur des textes forts qui leur confèrent beaucoup de droits, notamment le Terrorism Act. Ils disposent d'un réseau de vidéosurveillance très développé et se sont restructurés, je l'ai dit. Enfin, nous coopérons étroitement avec eux.

S'agissant des moyens récemment déployés pour lutter contre l'influence des mouvements islamistes, le Royaume-Uni s'est doté en 2023 d'une stratégie de

contre-terrorisme, Contest, qui repose autour de quatre piliers : prévenir la radicalisation, poursuivre les auteurs, protéger le public et préparer la réponse – *prevent, pursue, protect, prepare*.

En 2024, le pays a présenté une nouvelle définition de l'extrémisme, qui en étend le périmètre à la promotion de toute idéologie fondée sur la violence, la haine ou l'intolérance – elle couvre donc un large spectre, qui va de l'extrémisme islamiste à l'extrême droite.

Enfin, les Britanniques ont recours à la proscription d'organisations et à des actes de régulation – c'est ce qui s'est passé avec le groupe Palestine Action et le mouvement Hizb ut-Tahrir. Et, bien sûr, ils surveillent aussi les contenus en ligne et sur internet.

M. Matthieu Bloch, rapporteur. Nos élus locaux sont amenés à prendre des décisions pour lesquelles ils ont besoin d'être assistés par les services de l'État et, parfois, par les services de renseignement, notamment lorsqu'il s'agit d'accorder à une communauté un permis de construire pour un lieu de culte. Quels liens y a-t-il en Allemagne et au Royaume-Uni entre les services de l'État et les élus locaux pour la prise de décision et pour prévenir l'entrisme, afin d'aboutir à une meilleure prise de conscience du phénomène du frérisme et de ses conséquences ?

Mme Hélène Tréheux-Duchêne. Au Royaume-Uni, c'est une spécificité, les communautés jouent un grand rôle. Chacun vit dans sa communauté. D'ailleurs, s'il s'adresse à son peuple, le premier ministre souhaitera à chacun « *all the best in your communities* ».

Il existe évidemment un dialogue avec ces communautés. Les polices locales sont très présentes et bien acceptées, parce qu'elles sont proches, parce qu'elles ne sont pas armées, qu'elles connaissent les gens et sont un élément de ce dialogue. Ensuite, les décisions régaliennes, telles que la délivrance de permis de construire, reviennent sans doute à l'État.

Néanmoins, j'y insiste, les communautés jouissent d'une grande autonomie au niveau local et c'est sans doute ce qui a retardé la réaction des Britanniques après la publication du rapport Jenkins, qui révélait pourtant beaucoup de choses. Par exemple, la définition de l'extrémisme retenue en 2024 ne s'applique pas à l'échelon local. Il y a donc un dialogue mais aussi une très grande tolérance et la possibilité est laissée aux communautés de gérer de nombreuses questions de manière autonome.

M. François Delattre. En Allemagne, de façon assez similaire à ce que vient de décrire ma collègue, les organisations et les associations fonctionnent en relative autonomie ; elles fournissent des prestations sociales, culturelles, culturelles... Deuxièmement, le fonctionnement des institutions repose sur une répartition des pouvoirs entre l'État fédéral et les Länder, les États fédérés. Les élus locaux ont très peu de contacts avec l'échelon fédéral, compétent pour traiter des sujets que vous évoquez, puisque leurs partenaires habituels sont les Länder. Il arrive que des États fédérés interviennent sur le sujet qui vous intéresse : je pense notamment à l'État de Basse-Saxe qui finance l'IslamKolleg, que je citais tout à l'heure, à hauteur de 5,5 millions d'euros, à la suite d'un arrangement avec l'État fédéral – cela reste toutefois une exception, dans un registre où les Länder, dont le pouvoir est très grand, sont en la matière relativement démunis par nature.

M. Laurent Jacobelli, président. Je vous remercie pour ces éléments très intéressants. Vous pouvez compléter nos échanges, si vous le souhaitez, en répondant par écrit au questionnaire qui vous a été adressé.

La séance s'achève à quinze heures vingt.

Membres présents ou excusés

Présents. – M. Matthieu Bloch et M. Laurent Jacobelli.